

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 1-2

Artikel: Expressions patoises
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expressions patoises

par Albert CHESSEX

Toute langue possède des expressions qui lui sont propres et qui ne se peuvent traduire littéralement. Ces expressions idiomatiques donnent à la langue, comme le dit M. Jean Humbert, « saveur, verdeur et pittoresque ».

On aurait tort de penser que ces expressions sont uniquement l'apanage des langues proprement dites, et que les dialectes en sont dépourvus. Nos patois romands sont riches en expressions que l'on pourrait appeler « patoisismes », à l'instar des gallicismes, germanismes, anglicismes, italianismes, etc.

Si l'on se risque à les examiner de plus près, on ne tarde pas à se rendre compte qu'ils pourraient se classer en plusieurs catégories. Essayons d'y introduire une petite classification.

Il y aurait d'abord ceux qui sont caractérisés par la construction de la phrase, l'ordre des termes de la proposition n'étant pas le même qu'en français ; par exemple : *po cein trovâ*, pour trouver cela, littéralement : « pour cela trouver ».

Il y aurait ensuite les expressions résultant, comme en latin, de l'absence du sujet des verbes. Exemple : *bèvessâi férmo*, il buvait ferme.

Il arrive que ces deux particularités soient réunies ; exemple : *lo vo dio*, je vous le dis, mot à mot : « le vous dis ».

Une autre catégorie résulterait du fait qu'en patois le mot « que » remplace et résume à lui seul tous les pronoms relatifs. Exemples : *l'hommo que vo dio*, l'homme dont je vous parle, littéralement : « l'homme que vous dis » ; — *lè dzein que pouâvo comptâ dèssu*, les gens sur lesquels je pouvais compter, mot à mot : « les gens que pouvais compter dessus ».

Autre catégorie, les comparaisons où, par une tournure propre au patois, le mot « comme » est remplacé par « que ». Exemple : *rire que dâi fou*, rire comme des fous.

Il y aurait encore les images, les figures de style, et ce ne sont pas les moins intéressantes, telle cette piquante métaphore : en patois, un « avare » est *on creblyâ founâire*, un « crible-fumée », qui, pour que rien ne lui échappe, n'hésite pas à cribler la fumée qui sort de sa cheminée !

Il y aurait enfin les innombrables locutions où le « patoisisme » résulte d'un ou plusieurs mots qui ne se laissent pas traduire littéralement en français. Exemples : *à la chotta*, à l'abri de la pluie ; *trêre sè solâ*, ôter ses souliers, mot à mot : « tirer ses souliers ».

Erratum. Une faute d'impression s'est glissée dans l'article consacré au 43^e fascicule du Glossaire des patois de la Suisse romande (*Conteur* de juillet-août). On a imprimé *acceptation* pour *acception*. Faut-il répéter que ce n'est pas du tout la même chose ? Acceptation, action d'accepter ; acception, action de prendre un mot dans un certain sens.